

Bureau du commissaire au renseignement

Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 juin 2024

Table des matières

1. Introduction	1
2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs.....	2
3. Risques et incertitudes.....	3
4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes	3
5. Approbation des cadres supérieurs.....	3
Annexe A – État des autorisations (non vérifié).....	4
Annexe B – Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifié).....	5

Bureau du commissaire au renseignement

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 30 juin 2024

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

1. Introduction

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction tel qu'exigé par l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport trimestriel devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses. Le présent document n'a pas fait l'objet d'une vérification ou d'un examen externe.

Le Bureau du commissaire au renseignement (BCR) est un organisme indépendant et quasi judiciaire du gouvernement du Canada. Le Bureau du commissaire au renseignement appuie la réalisation du mandat de surveillance du commissaire au renseignement tel qu'il est défini dans la Loi sur le commissaire au renseignement. Le commissaire au renseignement approuve – ou n'approuve pas – certaines activités de sécurité nationale et de renseignement prévues par le Centre de la sécurité des télécommunications et le Service canadien du renseignement de sécurité et autorisées par leurs ministres respectifs.

Vous trouverez une description sommaire des responsabilités essentielles du BCR dans la [partie II du Budget principal des dépenses](#). De plus amples renseignements sur le BCR figurent sur le [site Web du Bureau](#).

Méthode de présentation du rapport

Le présent rapport trimestriel a été établi par la direction selon une méthode de comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations ci-joint comprend les autorisations de dépenses du Bureau du commissaire au renseignement telles qu'elles sont approuvées dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2024-2025 ou dans les crédits centraux reçus du Conseil du Trésor. Le présent rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'un référentiel d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le BCR utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Bureau du commissaire au renseignement
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 juin 2024

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section donne les faits saillants des résultats financiers pour le trimestre qui s'est terminé le 30 juin 2023, ainsi qu'une explication des écarts par rapport à la même période de l'exercice précédent, lorsque le seuil d'importance relative dépasse 5 000 \$ pour les dépenses de programme et les crédits législatifs.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs (en milliers de dollars)

	2024-2025 Autorisations budgétaires jusqu'au 31 mars 2025	2023-2024 Autorisations budgétaires jusqu'au 31 mars 2024	Écart entre les autorisations budgétaires	Dépenses cumulatives au T1 de 2024-2025 (30 juin 2024)	Dépenses cumulatives au T1 de 2023-2024 (30 juin 2023)	Écart entre les dépenses cumulatives
Crédit 1 Dépenses de programme	2 416	2 384	32	327	606	(279)
Autorisations législatives	160	171	(11)	40	43	(3)
Total	2 576	2 555	21	367	649	(282)

État des autorisations

À la fin du premier trimestre, le 30 juin 2024, le BCR avait reçu des autorisations totalisant 2 576 000 \$ (incluant 160 000 \$ en autorisations législatives).

La hausse globale des autorisations de 21 000 \$ découle de modifications (augmentation et diminution) des autorisations pour les salaires et les régimes d'avantages-sociaux des employés, afin qu'elles tiennent compte des conventions collectives signées dans l'administration publique centrale.

État des dépenses ministérielles budgétaires par article courant

Durant le trimestre qui a pris fin le 30 juin 2024, les dépenses budgétaires ont diminué de 282 000 \$ (43,5 %) par rapport à la même période durant l'exercice précédent :

- les dépenses du crédit 1 ont diminué de 279 000 \$;
- les paiements législatifs ont diminué de 3 000 \$.

Le tableau ci-dessous donne une explication de ces changements, par article courant.

Article courant	Changements aux dépenses votées et législatives (trimestre ayant pris fin le 30 juin 2024 par rapport au trimestre ayant pris fin le 30 juin 2023)	(en milliers de dollars)
Crédit 1 – Dépenses du programme		
1 Personnel	Une légère diminution des coûts relatifs au personnel a été enregistrée durant le trimestre qui a pris fin le 30 juin 2024. Ces coûts étaient plus élevés durant l'exercice précédent principalement à cause de rajustements de la rémunération, qui ont entraîné des paiements rétroactifs.	(48)

Bureau du commissaire au renseignement
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 juin 2024

2 Transports et communications		4
3 Information		(2)
4 Services professionnels et spéciaux	Le BCR a conclu des ententes de services avec d'autres ministères du gouvernement. La diminution liée à cet article courant est principalement attribuable au délai de facturation de ces ministères.	(312)
5 Location	Le BCR a conclu un accord d'occupation avec Publics services et Approvisionnement Canada. L'augmentation est entièrement attribuable au délai de facturation lié aux baux.	81
6 Réparation et entretien		0
7 Services publics, fournitures et approvisionnements		(2)
9 Acquisition de machines et de matériel		0
Total partiel du crédit 1		(279)
Dépenses législatives		
1 Personnel		(3)
Total		(282)

3. Risques et incertitudes

La charge de travail du BCR dépend en grande partie sur la demande et le BCR ne contrôle pas le volume ni la complexité des dossiers soumis pour examen. Par conséquent, afin de maintenir sa capacité à exécuter son mandat en tant que très petit organisme, il doit continuer à gérer prudemment ses ressources humaines et financières.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a pas eu de changements significatifs au cours du premier trimestre en ce qui a trait aux opérations, au personnel et aux programmes.

5. Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Version originale signée par

Version originale signée par

L'honorable Simon Noël, C.R.
Commissaire au renseignement

Justin Dubois
Dirigeant principal des finances

Ottawa (Canada)
Le 13 août 2024

Bureau du commissaire au renseignement
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 juin 2024

Annexe A – État des autorisations (non vérifié)

(en milliers de dollars)	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice terminé le 31 mars 2024	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses du programme	2 416	327	327	2 384	606	606
Autorisations législatives – Cotisations au régime d'avantages sociaux des employés	160	40	40	171	43	43
Total des autorisations	2 576	367	367	2 555	649	649

Bureau du commissaire au renseignement
Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 juin 2024

Annexe B – Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifié)

(en milliers de dollars)	Exercice 2024-2025			Exercice 2023-2024		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice terminé le 31 mars 2024	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 juin 2023	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel	1 319	254	254	1 299	305	305
Transports et communications	27	7	7	27	3	3
Renseignements	30	1	1	30	3	3
Services professionnels et spéciaux	745	24	24	735	336	336
Location	325	81	81	320	0	0
Réparation et entretien	100	0	0	100	0	0
Services publics, matériel et fournitures	20	0	0	24	2	2
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	0	0	0	0	0	0
Acquisition de matériel et d'outillage	10	0	0	20	0	0
Autres subventions et paiements	0	0	0	0	0	0
Dépenses budgétaires brutes totales	2 576	367	367	2 555	649	649
Dépenses budgétaires nettes totales	2 576	367	367	2 555	649	649